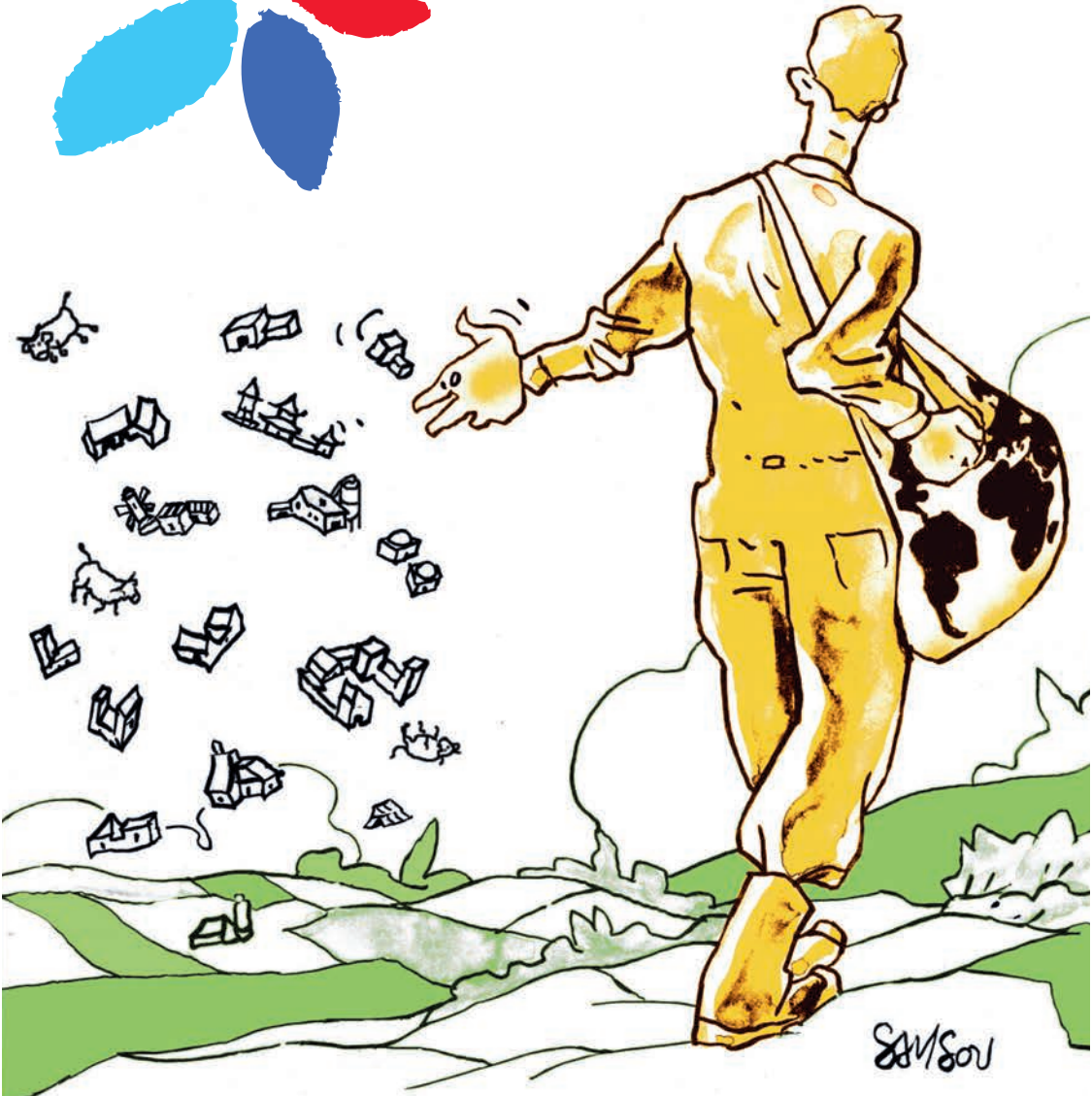


ADDEARG

SE FORMER
SE FAIRE ACCOMPAGNER
S'INSTALLER PAYSAN



PROGRAMME 2019-2020

A VOS AGENDAS !

Vendredi 13 Septembre 2019 : Fête des 20 ans de l'ADDEARG !

(A la Chataigneraie, Thoiras)

9h - 13h : Assemblées générales de l'ADDEARG et de
l'ARDEAR Occitanie

14h - 18h: Bilan des 20 ans de l'ADDEARG

A partir de 19h: Repas partagé et soirée festive !

Nous vous attendons pour cet anniversaire !
Moment convivial, cette fête sera l'occasion de faire le point sur le che-
min parcouru depuis 20 ans et de faire le bilan de nos actions en faveur
de l'agriculture paysanne...

Et bien sur, de fêter dignement cet anniversaire !

Dimanche 6 octobre 2019 : Fête de la Conf' 30

(A St-Géniès-de-Malgoirès)



Confédération paysanne

Ce sera la 16^{ème} édition de la Fête de la Confédération paysanne du
Gard. L'occasion d'une belle journée de rencontres entre les paysans
et paysannes, le monde militant et associatif gardois et le grand public.

Thème de la fête :

L'eau et ses usages en agriculture, face aux dérèglements climatiques

MOT DES ADMINISTRATEURS DE L'ADDEARG

L'ADDEARG a 20 ans cette année... et ce ne fût pas une mince affaire de la créer, de l'améliorer et de la pérenniser ! Il a fallu bien des mobilisations de paysan(e)s de la Confédération Paysanne, pour maintenir une cohérence idéologique malgré, la domination écrasante du courant de l'agrobusiness et soutenir nos actions auprès des instances pour être reconnu ! Et c'est encore un **combat** !

En effet, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par la **réforme de financement de VIVEA** qui a très fortement **impacté notre équilibre budgétaire**, en ne finançant plus les porteurs de projet. Pour **maintenir l'accueil des candidats à l'installation et le suivi des paysan(e)s**, nous avons établi une grille tarifaire, progressive et construite en fonction de l'avancée de votre activité et des frais réels engagés par l'ADDEARG. Nous continuons cependant à prendre en charge pleinement la phase d'émergence, étape indispensable pour définir le projet.

L'objectif de ce livret est de vous donner une vision globale de l'ensemble des missions de l'ADDEARG et des valeurs qui nous animent. En nous contactant, vous faites le choix d'une **agriculture respectant les paysan(ne)s, proche des territoires et participant à des campagnes vivantes et solidaires**. Concrètement, pour incarner nos valeurs, nous développons 3 dimensions :

La dimension individuelle :

L'installation se construit progressivement, chacun allant à son rythme et selon ses

possibilités et nous accompagnons ainsi chaque personne en prenant en compte ses propres réalités. Cette année, nous nous sommes davantage professionnalisés en proposant aux porteurs de projet un **accompagnement à la DJA** et en proposant désormais des **stages reprise d'exploitation**. Nous pouvons ainsi vous aider tout au long de votre vie de paysan(ne) et même vous aider à préparer l'après !

La dimension collective :

L'entraide est une nécessité dans nos métiers physiques et est une source de cohésion sociale en affrontant à plusieurs les difficultés. Nous sommes donc attachés à inciter les **démarches collectives** à chaque étape de l'activité. Nous mettons donc en place des formations et des accompagnements collectifs avec des méthodes d'animation permettant de développer l'intelligence collective. Cela induit aussi un **fonctionnement en réseau** : donner des conseils pour aider les autres, pour aussi bien en profiter à un moment de sa vie professionnelle.

La dimension territoriale :

Pour finir, nous tenons à maintenir un **lien au territoire** pour que chacun puisse avoir les clés de compréhension de son environnement mais aussi que chacun puisse **participer aux enjeux locaux** en toute connaissance de cause.

Pour échanger et mieux nous connaître, nous vous invitons à fêter nos 20 ans avec nous, le 13 septembre 2019 !

Le Conseil d'Administration

| | |
|---|----|
| Nos valeurs..... | 4 |
| Nos actions..... | 6 |
| Accompagnement individuel..... | 10 |
| Accompagnement collectif à l'émergence..... | 12 |
| Nos formations..... | 16 |
| Calendrier général..... | 26 |
| Bulletin d'inscription..... | 29 |

Agriculture Paysanne

L'ADDEARG soutient la création de petites fermes, qui font vivre leurs territoires, respectueuses de leur environnement et au plus près de ses consommateurs.

Nous sommes particulièrement soucieux de **favoriser l'autonomie sur les fermes**, en aidant les porteurs de projets à être acteurs de leurs choix et de leurs décisions, en les aidant à penser leur fonctionnement en minimisant leur dépendance aux politiques publiques et aux autres acteurs économiques.

Installation progressive

A l'ADDEARG, on considère **l'installation comme un processus qui se construit dans le temps** : ce n'est pas uniquement avoir créé son activité. Pour nous, un projet se construit d'abord avec vous, qui le portez. Il s'intègre ensuite progressivement, en se modifiant, dans son environnement et territoire. Nous vous aidons à construire votre projet pour que ces évolutions puissent avoir lieu.

Dans ce processus, vous alternez entre conception et réalisation de votre projet. Nous vous aidons à passer d'une posture à l'autre...jusqu'à ce que vous atteigniez un équilibre satisfaisant !





Accompagnement

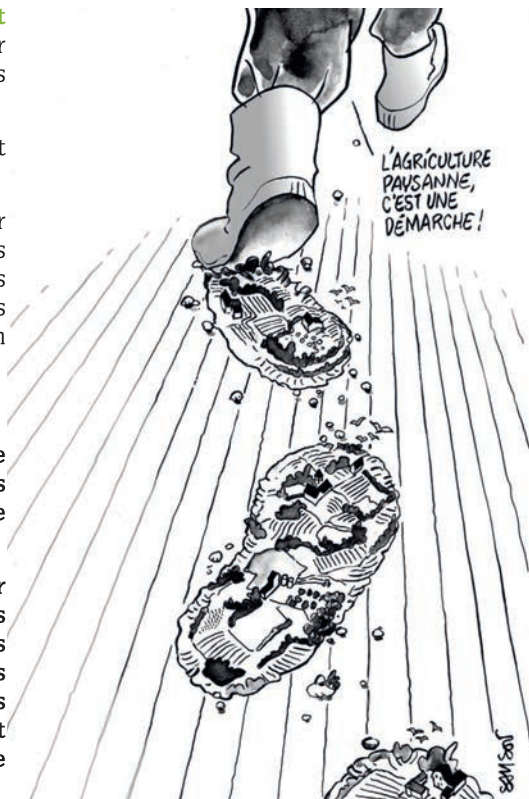
Nous considérons que **chacun est responsable de ses choix et de ses actes**. Par contre, mesurer d'emblée ce que seront leurs conséquences n'est pas aisé...

Dans un monde en mouvement, comment faire les meilleurs choix au bon moment ?

La mission de l'Addearg, c'est de vous donner les moyens de faire **des choix éclairés**. Vous connaissez votre situation, vos besoins, vos contraintes. Nous vous aidons à identifier les risques et à articuler votre projet en fonction de vos objectifs.

L'ADDEARG a accompagné et suivi plus de 1900 personnes depuis 20 ans. Nous avons appris auprès d'elles la réalité d'une installation agricole.

Nous leur avons apporté des clés pour éclairer leur parcours. En confiance, nous avons échangé avec elles sur les problèmes qu'elles ont rencontrés et nous avons réfléchi ensemble sur les solutions envisageables. Nous les avons vu évoluer, et nous avons en parallèle fait évoluer notre façon de les accompagner.



Une reconnaissance institutionnelle...

... De notre accompagnement :



Le réseau des ADEAR Occitanie est labellisé depuis 2015 par le Comité Régional Installation Transmission (CRIT) pour l'accompagnement à l'installation agricole. Dans le Gard, deux structures sont labellisées pour réaliser l'accompagnement des porteurs de projet et des paysans : l'ADDEARG et la Chambre d'agriculture du Gard.

... De nos formations :



L'ADDEARG est certifiée QUALICERT pour ses formations depuis 2011 au travers de son réseau régional et est référencée dans le DataDock depuis 2017.

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE PROJET AGRICOLE

L'émergence : concevoir un projet à votre image

Un projet qui marche c'est d'abord un **projet qui vous correspond** : un projet qui va vous permettre de satisfaire vos besoins, mais surtout, un projet qui répondra à vos attentes, qui vous sont personnelles.

Pour nous, **prendre conscience de ce que vous cherchez est un préalable à la définition de votre projet**. En exprimant vos motivations, en précisant vos attentes et vos besoins, vous vous mettez en position d'abord de **définir un projet professionnel cohérent avec vos objectifs personnels** ; et ensuite de **faire des choix stratégiques** adaptés à votre situation (choix techniques, investissements, organisation du travail, ...).

Pour y parvenir, nous considérons que **rencontrer des paysans en activité et comprendre ce qu'ils font est une étape incontournable dans un parcours à l'installation**. Elle permet de saisir la réalité et les subtilités du monde agricole et les particularités qui font qu'un projet d'installation parvient à se concrétiser et à se pérenniser.

+ Accompagnement individuel :

- identifier vos objectifs et vos compétences
- connaître les démarches
- définir son projet idéal

+ Accompagnement collectif :

- Premier accueil en collectif
- s'installer paysan
- mûrir son projet en

+ Accompagnement paysan :

- stages de mise en situation
- rencontres tripartites

Le montage : réunir les moyens pour concrétiser votre projet

Quand on sait où on va, reste à **choisir comment y aller**. En d'autres termes, **quelles stratégies vous allez adopter** pour réaliser vos objectifs. Sur la route, chacun part avec ses propres atouts, ses ressources (expériences, finances, réseaux...) mais aussi avec ses lacunes et ses freins. Quels sont les vôtres ?

Notre accompagnement procède par étapes :

▶ d'abord, nous vous aidons à **identifier sur quoi vous pouvez vous appuyer** et sur quoi vous avez besoin de vous renforcer

▶ ensuite, nous examinons ensemble comment et avec qui, ou auprès de qui, **vous allez chercher ce qui vous manque**

▶ et enfin, **nous vous appuyons dans les démarches nécessaires**.

+ Accompagnement individuel :

- élaborer votre stratégie d'installation
- monter des dossiers de financement
- construire votre réseau professionnel

+ Accompagnement collectif :

- chiffrer son projet d'installation

+ Accompagnement paysan :

- stages de mise en situation pratique
- rencontres tripartites

L'ADDEARG c'est :

- un réseau de porteurs de projets et de paysans installés qui témoignent de leur expérience pratique et concrète.
- des accompagnateurs, dont le rôle est de mobiliser cette richesse d'expériences pour la rendre utilisable par les porteurs de projet et les paysans.



Le suivi : faire évoluer votre ferme

Les premières années d'activité sont particulièrement denses, le rythme de travail laisse peu de temps pour faire le point. En même temps, l'activité est maintenant ancrée dans la réalité et amène une multitude d'informations concrètes et personnalisées.

Nous vous aidons à prendre du recul pour réajuster votre activité et vos objectifs et ainsi :

- ▶ **gagner en efficacité** et **s'adapter au travail** au regard de vos objectifs personnels et économiques
- ▶ **adapter votre activité au territoire** et à ses possibilités commerciales
- ▶ **franchir de nouvelles étapes** et être accompagné dans ces démarches

+ Accompagnement individuel :

- faire le point et réajuster
- définir votre stratégie d'évolution
- demander des aides pour évoluer

+ Formations en collectif :

- faire le bilan de votre activité
- Faire vous-même votre comptabilité
- groupes d'échanges techniques

+ Accompagnement de groupes :

- maraichage en Cévennes
- PPAM, ...

La transmission : anticiper pour mieux transmettre

Après avoir été paysan, vient un jour où l'on passe à autre chose... mais ce n'est pas toujours facile!! **Que faire après ? Que va devenir votre activité ? Comment trouver un repreneur ?**

Nous voulons vous accompagner dans ces questionnements, parce que :

- ▶ **votre ferme peut perdurer après vous**
- ▶ elle est **un enjeu pour votre territoire** et pour tous ceux qui y vivent
- ▶ des personnes qui ont des projets et qui veulent eux aussi les faire vivre, nous en connaissons plein!

+ Accompagnement individuel :

- diagnostic transmission
- aide à la rédaction d'annonce
- mise en lien et accompagnement cédant-repreneur
- stage paysan et stage CEFI

+ Formation transmission

+ Actions avec les territoires:

- cafés installation - transmission

Agir avec les territoires

Nous considérons que **les collectivités territoriales sont des acteurs incontournables de la concrétisation du projet d'abord et de sa pérennisation ensuite.**

Les collectivités territoriales connaissent parfaitement leur territoire et ont souvent des moyens pour agir en faveur d'une installation agricole. C'est pourquoi nous développons des outils à destination des collectivités pour les aider à maintenir l'agriculture sur leur territoire.

+ Accompagnement de collectivités territoriales :

- aide à la définition du projet agricole et alimentaire territorial
- cafés installation transmission
- sensibilisation des cédants aux enjeux de la transmission
- mise en lien entre acteurs du territoire (élu, cédants, repreneurs...)

Le territoire, c'est le terreau sur lequel "prennent" les personnes et les projets.

UN ACCOMPAGNEMENT **ADAPTÉ À CHAQUE ÉTAPE** DE VOTRE PROJET AGRICOLE

Accompagnement individuel
Mise en situation professionnelle

Définir vos motivations et vos compétences

Stratégie d'installation et plan d'action

Aide aux dossiers de financement

Stage paysan découverte

Stage paysan compétences

Rencontres tripartites

Emergence

Concevoir un projet à votre image

Montage

Réunir les moyens pour concrétiser

Accompagnement collectif

1^{er} accueil

S'installer paysan

Mûrir votre projet en PPAM

Chiffrer votre projet

Animation territoriale

Accompagnement à la définition du projet agricole territorial



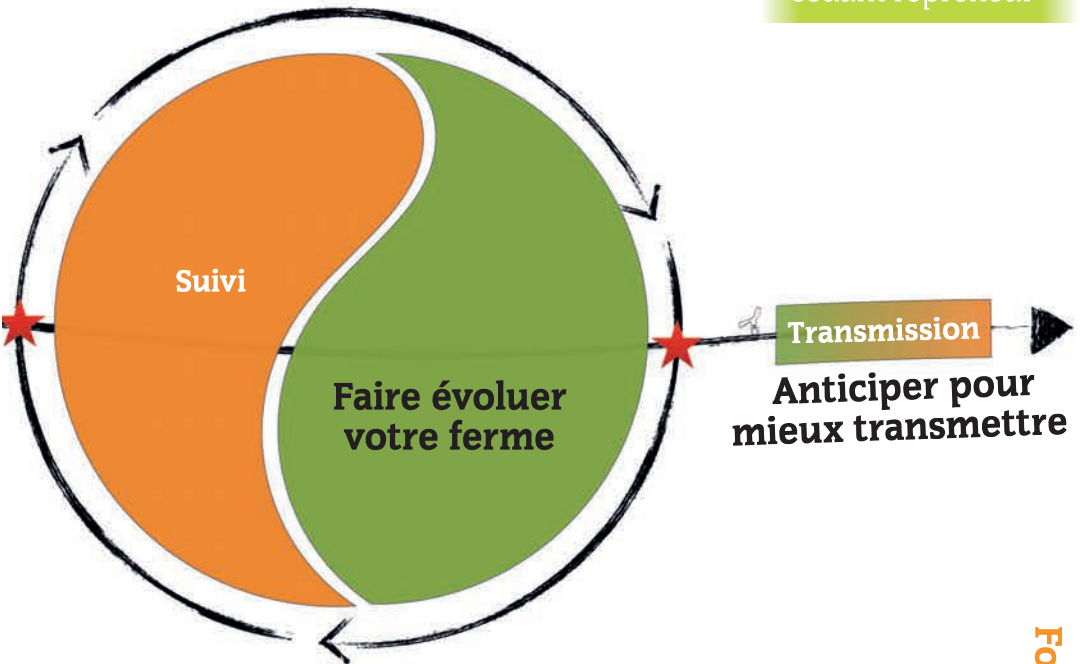
Prendre du recul
et faire le point

Aide aux dossiers
de financement

Diagnostic
transmission

Stage et CEFI

Accompagnement
cédant-repreneur



Faire le bilan de
votre saison

Administrer
votre ferme

Transmettre
votre ferme

Comptabilité sur excel
ou avec l'AFOCG

Echanges techniques
par filière

Formations

Agir avec les territoires

Café installation -
transmission

Sensibilisation des cédants

Territoire

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL, MODE D'EMPLOI !

Pour qui et pour quoi ?

→ Pour vous accompagner tout au long de la vie de votre projet, dès l'idée de la création d'activité agricole, au cours de sa concrétisation, lors des évolutions de l'activité et jusqu'à la transmission de votre ferme.

Comment se déroule un accompagnement individuel ?

Lors d'un premier rendez-vous individuel, nous définissons ensemble vos besoins et les modalités de l'accompagnement que peut vous proposer l'ADDEARG. Lorsque vous passez au chiffrage de votre projet, un contrat d'accompagnement est signé, vous engageant et engageant l'ADDEARG.

Par la suite, vous définissez avec votre accompagnateur(trice) référent(e), un planning en fonction de vos échéances et qui convient à chacun.

L'ADDEARG, c'est aussi un réseau : votre accompagnateur(trice) pourra vous proposer des temps d'**accompagnement en collectif**, complémentaires de l'accompagnement individuel, des **stages paysans** conventionnés pour vous mettre en situation ou des **rencontres tripartites avec des paysans** sur des sujets spécifiques. Tout au long de l'accompagnement, vous restez le(-la) seul(e) décisionnaire de chaque action vous concernant !

Combien ça coûte ?

L'ADDEARG est financée à hauteur de 80% pour l'accompagnement des personnes par le FSE (Fonds Social Européen), la région Occitanie et le conseil Départemental du Gard. Afin de trouver notre équilibre économique et poursuivre nos actions, nous vous demandons une contribution correspondant aux 20% restants, calculée sur la base du coût global réel pour l'ADDEARG.

Cependant, le conseil d'administration de l'ADDEARG a décidé que nous prenions en charge ces 20% pour le premier accueil collectif et la phase d'émergence, étape essentielle, au cours de laquelle le projet et la stratégie ne sont pas encore bien définis.

● Nous croyons que pour construire et réussir son projet, il faut d'abord regarder ce qu'ont fait les autres, comprendre leurs choix pour ensuite s'en inspirer et les décliner en cohérence avec votre situation à vous.

● Nos accompagnateurs ont pour mission de vous y aider !





Un accompagnement adapté à chaque étape de votre projet

PREMIER ACCUEIL

Une 1/2 journée en collectif pour faire connaissance et vous donner des premières réponses sur les statuts, les démarches... savoir où vous en êtes pour bien vous orienter et vous présenter notre parcours d'accompagnement.

Pour ceux qui le souhaitent, un rendez-vous individuel l'après midi pour établir un plan d'action est proposé.

► Une fois par mois environ (voir calendrier général p.26)

100% pris en charge par l'ADDEARG

EMERGENCE - concevoir un projet à votre image

Des rendez-vous individuels pour définir vos objectifs professionnels et personnels, pour identifier vos compétences et vos motivations et vérifier leur adéquation avec le projet envisagé.

MONTAGE - réunir les moyens pour concrétiser

Des rendez-vous individuels pour faire le diagnostic du projet, analyser les moyens de production, définir la stratégie de développement, dimensionner le projet et construire les prévisionnels économiques permettant de :

- demander un emprunt bancaire ou AIRDIE
- demander une aide à l'installation (Pass Installation...)
- se faire accompagner pour une demande de DJA

• Dossier de demande d'aide : de 200€ à 400€

• Pour une DJA : 1650€

SUIVI - gérer et faire évoluer votre projet

Pour prendre du recul, analyser ses résultats économiques ou faire évoluer son projet avec un nouvel atelier ou une nouvelle étape de développement.

- demander des aides au développement et/ou investissements : PCAE, France Agrimer, Pass élevage ou viti,...
- demander un emprunt bancaire ou AIRDIE
- assurer les engagements de suivis liés aux financements demandés (Pass Installation, DJA, PCAE,...)

• Suivi individuel: 150 €

• Dossier de demande d'aide : de 400€ à 600€

TRANSMISSION - préparer votre transmission d'activité

Des rendez-vous individuels pour la réalisation d'un diagnostic transmission, pour envisager les modalités de transmission, faire l'état des lieux, définir une stratégie de transmission et un prix de vente.

- Aide dans la recherche d'un repreneur: annonce,
- Mise en place de stage reprise cédant/repreneur
- Accompagnement cédant/repreneur

• Diagnostic transmission : 450€

• Autre : nous consulter

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF À L'EMERGENCE, MODE D'EMPLOI !

Pour qui et pour quoi ?

- Pour tous ceux qui ont le projet de s'installer en agriculture.
- Pour comprendre, en groupe, les statuts, les démarches, faire le point sur ses compétences, dimensionner son projet... L'objectif est également de s'enrichir les uns les autres et commencer à construire votre réseau professionnel.

Combien ça coûte ?

En raison de sa labellisation CRIT, l'ADDEARG est financée à hauteur de 80% par le FSE (Fonds Social Européen) pour l'accompagnement de porteurs de projet.

Cependant, le contexte politique n'est pas favorable aux ADEAR (voir édito). Afin de trouver notre équilibre économique et continuer à exister, nous vous demandons une contribution correspondant aux 20% restant, soit **25€ par journée d'accompagnement collectif**.

Comment s'inscrire à une session d'accompagnement collectif ?

ATTENTION Votre inscription sera définitive à réception du bulletin d'inscription, du (des) chèque(s) de contribution et du règlement de l'adhésion annuelle à l'ADDEARG.

- 1- Je remplis le bulletin d'inscription (en p.29-30) en précisant la ou les sessions d'accompagnement collectif qui vous intéresse(nt).
- 2- J'envoie le **bulletin d'inscription** au plus tard 7 jours avant le début de la session d'accompagnement collectif avec :
 - ▶ le règlement de 25€ par journée
 - ▶ le règlement de mon adhésion de l'année à l'ADEARG si je ne suis pas adhérent

Je ne peux pas participer à la session (totalement ou partiellement)

Selon le nombre de participants, nous pouvons être amenés à annuler ou reporter la session prévue.

Ainsi, nous vous demandons d'**annuler votre participation** par écrit (courrier ou mail) au moins **7 jours avant le début de la session d'accompagnement collectif**. Dans le cas contraire, le montant total du règlement sera dû et non restitué.

De même, sauf accord préalable, même si vous n'êtes pas présent à l'ensemble des journées, le montant total du règlement de l'accompagnement collectif sera dû et non restitué.

Et une fois mon inscription validée ?

Au maximum 7 jours avant le début de la session d'accompagnement collectif, l'ADDEARG vous envoie par mail une confirmation d'inscription, avec les dates, lieux, horaires définitifs ainsi que la liste des participants pour faciliter le covoiturage.



Pendant la session d'accompagnement collectif

Mes obligations en tant que participant :

- ▶ être présent à l'ensemble des journées de la session d'accompagnement collectif
- ▶ respecter les horaires de la formation (ou prévenir l'accompagnateur en cas de retard) par égard aux autres participants et à l'accompagnateur.

Et après la session d'accompagnement collectif ?

A l'issue de la session d'accompagnement collectif, l'ADDEARG vous délivre une attestation de présence.

Cette attestation ne constitue pas un justificatif de formation, mais elle vous permettra de faire valoir l'acquisition de compétences lors de votre parcours à l'installation.

INFOS PRATIQUES:

- ▶ Les journées commencent à 9h et se terminent à 17h
- ▶ Le repas du midi est tiré du sac
- ▶ L'ADDEARG peut reporter, annuler une session ou modifier le lieu à tout moment



ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF À L'EMERGENCE, NOS PROPOSITIONS !

POUR CONCEVOIR UN PROJET A VOTRE IMAGE

Afin de vous aider à mûrir votre projet d'installation agricole, nous vous proposons un parcours d'accompagnement collectif pour préciser et dimensionner votre projet d'installation, en visitant des fermes, en échangeant avec des professionnels et en réalisant des travaux de groupe. Ce parcours peut s'articuler avec un accompagnement individuel, permettant d'approfondir votre projet et d'aborder des points plus personnels.

1 S'installer paysan : élaborer votre stratégie d'installation (4 jours)

- ▶ **Session 1** : 8, 10, 15 et 17 octobre 2019
- ▶ **Session 2** : 25, 27 février, 3, 5 mars 2020
- ▶ **Session 3** : 19, 26, 28 mai et 2 juin 2020
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès, le 2^{ème} jour sur une ferme
- ▶ **Intervenants** : animateurs ADDEARG et paysans
- ▶ **Coût** : 100€ + adhésion à l'ADDEARG (15€)

- Témoignage
- Visite et analyse d'une ferme
- Travail sur votre projet

Objectif : élaborer une stratégie d'installation progressive pour votre projet agricole

Lors d'un parcours d'installation, de nombreuses questions se posent : Quel statut ? Quels financements ? Par quoi je commence ? Qui sont les interlocuteurs agricoles ? Comment fonctionne une ferme ?.... Cet accompagnement collectif vous apportera les éléments théoriques nécessaires à votre stratégie d'installation et aussi pratiques à partir d'une visite de ferme : nous analyserons ensemble un parcours réel d'installation progressive avec les différentes étapes et choix effectués par le paysan. En parallèle, de nombreux temps sont prévus pour travailler sur votre projet personnel et définir votre plan d'action !

2 Chiffrer votre projet d'installation (3 jours)

- ▶ **Session 1** : 17, 24 septembre et 1 octobre 2019
- ▶ **Session 2** : 12, 19 et 26 novembre 2019
- ▶ **Session 3** : 31 janvier, 7 et 28 février 2020
- ▶ **Session 4** : 23, 30 avril et 5 mai 2020
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès
- ▶ **Intervenants** : animateurs ADDEARG
- ▶ **Coût** : 75€ + adhésion à l'ADDEARG (15€)
- ▶ **Pré-requis** : avoir suivi la formation « S'installer Paysan » ou connaître les statuts sociaux, fiscaux et juridiques en agriculture, avoir commencé à définir son projet.

- S'approprier des outils de chiffrage simples sur tableur
- Acquérir les bases de la comptabilité agricole

Objectif : Réaliser le chiffrage de votre projet d'installation avec des outils simples

Quelque soit votre projet ou la « taille » de votre ferme, il est important de définir et chiffrer son projet en amont de votre installation pour sécuriser votre projet de création et ainsi mieux anticiper le développement de votre ferme. Les différents outils de prévisionnels économiques vous seront présentés pour les mobiliser dans le cadre de votre projet. Le 1er jour, nous travaillerons sur vos objectifs et le dimensionnement de votre projet. Puis, nous poserons des chiffres sur vos idées pour construire le prévisionnel qui correspond à votre projet !



3 Mûrir votre projet d'installation en PPAM (4 jours)

- **Dates :** 23, 26, 30 mars et 2 avril 2020
- **Lieu :** Saint-Géniès de Malgoirès, 2^{ème} et 3^{ème} jours sur 2 fermes
- **Intervenants :** animateurs ADDEARG et paysans
- **Coût :** 100€ + adhésion à l'ADDEARG (15€)

- Visite et analyse de 2 fermes avec des systèmes de production différents

Objectif : Construire un projet précis et viable d'installation en PPAM

- Appréhender la diversité des systèmes de production et de transformation en PPAM

- Travail personnel sur votre projet



Vouloir s'installer en PPAM, c'est avoir défini sa production, mais... il y a plein de façons différentes de faire ! Appréhender la réalité des paysans installés apporte des éléments de réflexion pour vous aider à faire vos choix.

Le premier jour permettra de mettre en évidence le champ des possibles et la diversité des différents systèmes de production, de transformation et de commercialisation de cette filière afin de préciser vos objectifs avec vos envies.

Puis, 2 visites de fermes permettront de mettre en évidence l'organisation globale d'une exploitation, la trajectoire d'installation, les choix et objectifs qui ont mené à la ferme d'aujourd'hui ! Ces éléments de réflexion aideront à la définition et à la construction de votre système d'exploitation. Ainsi, le dernier jour de formation vous pourrez réaliser votre plan d'action !




Infos pratiques

- ▶ Les formations commencent généralement à 9h et se terminent à 17h
- ▶ Le repas du midi est tiré du sac
- ▶ L'ADDEARG peut reporter, annuler une formation ou modifier le lieu de la formation si des circonstances l'y obligent.

Comment s'inscrire à une ou plusieurs formation(s) ?

ATTENTION Votre inscription sera définitive à réception du bulletin d'inscription, du (des) chèque(s) de réservation et du règlement de l'adhésion annuelle de l'ADDEARG (15€).

- 1- Remplir le bulletin d'inscription (en p.29-30) en précisant la ou les formation(s) qui vous intéresse(nt).
- 2- Déterminer comment vous financez la(les) formation(s):

| | | |
|------------------|---|---|
| VIVEA | <p>Agriculteur(trice), conjoint(e) collaborateur(trice), aide familial, cotisant(e) solidaire, cotisant à VIVEA et à jour de vos cotisations vis-à-vis de la MSA (nous pouvons le vérifier avec vous si vous le souhaitez)</p> <hr/> <p>Porteur(euse) de projet, ayant un PPP sur lequel figure le thème de la formation</p> | <p>FORMATION prise en charge par VIVEA</p> <p>dans la limite de 2000€ / an</p> |
| CPF | <p>Les formations qui visent à l'acquisition de compétences entrepreneuriales peuvent être financées par ce dispositif, à condition d'avoir des droits CPF restants.</p> <p>Les formations éligibles sont identifiées par le logo </p> <p>Pour consulter vos droits: www.moncompteactivite.gouv.fr</p> | <p>Nous contacter pour tout renseignement et/ou demande de devis</p> |
| Pole Emploi | <p>Les demandeurs d'emploi inscrits à Pole Emploi peuvent demander le financement de certaines formations.</p> <p>Pour cela, veuillez contacter directement votre conseiller Pole Emploi.</p> | |
| Auto-financement | <p>Il est possible de financer vous-même votre(s) formation(s). Pour cela, nous vous demanderons le montant financé par VIVEA.</p> | |

3- Joindre un **chèque de réservation de 50€ par formation** à l'ordre de l'ADDEARG (Chèque non encaissé et restitué si vous êtes présent à l'ensemble des journées de la formation).

4- **Pour confirmer votre inscription**, vous envoyez au plus tard 7 jours avant la formation :

- ▶ le(s) bulletin(s) d'inscription
- ▶ le(s) chèque(s) de réservation (un par formation)
- ▶ le règlement de mon adhésion annuelle à l'ADDEARG si je ne suis pas adhérent



Je ne peux pas participer à la formation (totalement ou partiellement)

J'annule ma participation à la formation par écrit (courrier ou mail) au moins 7 jours avant le début de la formation. Dans le cas contraire, le chèque de réservation de 50€ sera encaissé (sauf cas exceptionnel, sous décision du Conseil d'Administration de l'ADDEARG).

Et une fois mon inscription validée ?

Au maximum 7 jours avant le début de la formation, l'ADDEARG vous envoie par mail une confirmation d'inscription, avec les dates, lieux, horaires définitifs ainsi que la liste des participants pour faciliter le covoiturage.

Pendant la formation

Mes obligations en tant que stagiaire :

- ▶ être présent à l'ensemble des journées de la formation
- ▶ respecter les horaires de la formation (ou prévenir l'animateur en cas de retard) par égard aux autres stagiaires et au formateur.

Et après la formation ?

A l'issue de la formation, l'ADDEARG vous délivre une attestation de formation.

Cette attestation vous permettra de mobiliser le service de remplacement et/ou le crédit d'impôt formation si vous y êtes éligible.

Responsable des formations : Sarah PEREZ (04 66 63 18 89)

Vous avez un besoin en formation ?

L'ADDEARG organise des formations sur mesure, adaptées à vos besoins. Vous êtes un groupe avec un projet de formation, nous en discutons, nous définissons ensemble le programme et nous portons la formation en cohérence avec le calendrier imposé par VIVEA.



POUR GÉRER, ANTICIPER ET EVOLUER

4 Analyse et gestion : piloter votre ferme avec des outils simples (sur tableur Excel ou Calc) (3 jours)

- ▶ **Session 1** : 9, 16 et 23 janvier 2020
- ▶ **Session 2** : 3, 10 et 17 février 2020
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès
- ▶ **Intervenants** : Animateurs ADDEARG
- ▶ **Coût estimé sur votre enveloppe VIVEA** : 672€
- ▶ **Pré-requis** : être installé et avoir réalisé une saison en 2019



- Bilan économique de votre saison
- Prévoir votre budget pour anticiper votre saison 2020

Objectif : Devenir autonome dans la gestion de votre ferme pour prendre les bonnes décisions



Prendre des décisions stratégiques nécessite une vision globale de sa ferme. Faire soi-même puis analyser les résultats de sa ferme permet cette vision stratégique. Pour cela, nul besoin d'un comptable ! Il existe des outils de gestion simples et faciles à prendre en main.

Nous présenterons ces différents outils de gestion, l'enregistrement des factures, la TVA. Le 2ème jour sera consacré à l'analyse de votre activité en 2019 grâce à la réalisation de votre compte de résultat et votre bilan. Le 3ème jour permettra de définir vos objectifs 2020, puis de les traduire en prévisionnels chiffrés pour 2020 : calendrier de production, trésorerie, plan de financement.

→ Venir avec vos factures 2019 et un ordinateur.

5 Formation AFOCG : Piloter votre ferme avec le logiciel de comptabilité ISTEA ... (5 ou 6 jours)

- ▶ **Dates** : Tout au long de l'année
- ▶ **Intervenante** : Formatrice AFOCG TV 34
- ▶ **Coût, lieu et inscription** : Nous contacter au 04 66 63 18 89

Objectif : Être autonome dans sa comptabilité avec un logiciel



- Supervisée par une expert-comptable
- Comptabilité certifiée si vous êtes JA



Les AFOCG sont des associations qui s'adressent aux exploitant(e)s souhaitant entrer dans une démarche de formation continue en comptabilité. Ce sont aussi des espaces de réflexion et d'échanges entre agriculteur(trice)s où l'expérience des uns sert la prise de décision des autres. L'accompagnement et l'entraide sont des valeurs fortes des AFOCG.

Pour cela, l'AFOCG TV 34 organise une formation sur logiciel comptable spécialisé (ISTEA) où vous aborderez les bases de la comptabilité en partie double (bilan, charges, produits, résultat, banque...) et le fonctionnement du logiciel. Parce que VOUS entrez vos chiffres, vous les comprenez et pouvez les analyser facilement.



6

Maraîcher(e)s: Faites le point sur votre saison pour progresser (3 jours)

- ▶ **Dates :** 14, 28 janvier et 4 février 2020
- ▶ **Lieu :** St-Géniès-de-Malgoirès
- ▶ **Intervenants :** Animateurs ADDEARG
- ▶ **Coût estimé sur votre enveloppe VIVEA :** 672€
- ▶ **Pré-requis :** être installé et avoir réalisé une saison en 2019

- Prise de recul sur votre saison
- Partage de son expérience et ses difficultés
- Trouver des solutions



Objectif : Prendre du recul entre maraîcher(e)s pour faire évoluer votre système tout en conservant le plaisir de faire



Parce que la réussite d'une saison ne se limite pas qu'aux chiffres, cette formation vous permettra de faire le bilan qualitatif de votre saison puis de définir vos objectifs et plan d'action pour 2020.

Vous déterminerez les critères d'analyse pertinents pour faire le bilan de votre saison 2019 sur les aspects techniques, économiques, organisationnels, commerciaux, vie personnelle/familiale... En favorisant l'échange et l'expérience de chacun, vous vous questionnez sur vos choix au regard de vos objectifs et échangerez sur vos difficultés. Des points de vigilance seront ainsi identifiés et nous chercherons ensemble des solutions pour une saison 2020 plus sereine.

7

PPAMiculteur(trice)s: Faites le point sur votre saison pour progresser (3 jours)

- ▶ **Dates :** 21, 30 janvier et 6 février 2020
- ▶ **Lieu :** Saint-Géniès-de-Malgoirès
- ▶ **Intervenants :** Animateurs ADDEARG
- ▶ **Coût estimé sur votre enveloppe VIVEA :** 672€
- ▶ **Pré-requis :** être installé et avoir réalisé une saison en 2019

- Prise de recul sur votre saison
- Partage de son expérience et ses difficultés
- Trouver des solutions



Objectif : Prendre du recul entre producteur(trices) pour faire évoluer votre système tout en conservant le plaisir de faire

Parce que la réussite d'une saison ne se limite pas qu'aux chiffres, cette formation vous permettra de faire le bilan qualitatif de votre saison puis de définir vos objectifs et plan d'action pour 2020.



Vous déterminerez les critères d'analyse pertinents pour faire le bilan de votre saison 2019 sur les aspects techniques, économiques, organisationnels, commerciaux, vie personnelle/familiale... En favorisant l'échange et l'expérience de chacun, vous vous questionnez sur vos choix au regard de vos objectifs et échangerez sur vos difficultés. Des points de vigilance seront ainsi identifiés et nous chercherons ensemble des solutions pour une saison 2020 plus sereine.

POUR GÉRER, ANTICIPER ET EVOLUER

8 Apiculteur(trice)s: Faîtes le point sur votre saison pour progresser (3 jours)

- ▶ **Dates :** 13, 20 et 27 janvier 2020
- ▶ **Lieu :** St-Géniès-de-Malgoirès
- ▶ **Intervenants :** Animateurs ADDEARG
- ▶ **Coût estimé sur votre enveloppe VIVEA :** 672€
- ▶ **Pré-requis :** être installé et avoir réalisé une saison en 2019

- Prise de recul sur votre saison
- Partage de son expérience et ses difficultés
- Trouver des solutions

Objectif : Prendre du recul entre apiculteur(trice)s pour faire évoluer votre système tout en conservant le plaisir de faire

Parce que la réussite d'une saison ne se limite pas qu'aux chiffres, cette formation vous permettra de faire le bilan qualitatif de votre saison puis de définir vos objectifs et plan d'action pour 2020.

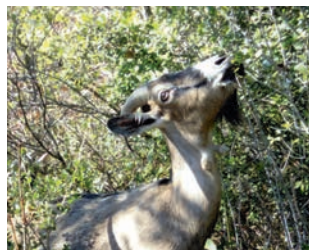
Vous déterminerez les critères d'analyse pertinents pour faire le bilan de votre saison 2019 sur les aspects techniques, économiques, organisationnels, commerciaux, vie personnelle... En favorisant l'échange et l'expérience de chacun, vous vous questionnerez sur vos choix au regard de vos objectifs et échangerez sur vos difficultés. Des points de vigilance seront ainsi identifiés et nous chercherons ensemble des solutions pour une saison 2020 plus sereine.

9 Eleveur(euse)s (ovins, caprins): Faîtes le point sur votre saison pour progresser (3 jours)

- ▶ **Dates :** 3, 10 et 17 décembre 2019
- ▶ **Lieu :** St-Géniès-de-Malgoirès
- ▶ **Intervenants :** Animateurs ADDEARG
- ▶ **Coût estimé sur votre enveloppe VIVEA :** 672€
- ▶ **Pré-requis :** être installé et avoir réalisé une saison en 2019

- Prise de recul sur votre saison
- Partage de son expérience et ses difficultés
- Trouver des solutions

Objectif : Prendre du recul entre éleveur(euse)s pour faire évoluer votre système tout en conservant le plaisir de faire



Parce que la réussite d'une saison ne se limite pas qu'aux chiffres, cette formation vous permettra de faire le bilan qualitatif de votre saison puis de définir vos objectifs et plan d'action pour 2020.

Vous déterminerez les critères d'analyse pertinents pour faire le bilan de votre saison 2019 sur les aspects techniques, économiques, organisationnels, commerciaux, vie personnelle... En favorisant l'échange et l'expérience de chacun, vous vous questionnerez sur vos choix au regard de vos objectifs et échangerez sur vos difficultés. Des points de vigilance seront ainsi identifiés et nous chercherons ensemble des solutions pour une saison 2020 plus sereine.

échangerez sur vos difficultés. Des points de vigilance seront ainsi identifiés et nous chercherons ensemble des solutions pour une saison 2020 plus sereine.



10 Anticiper la transmission de votre ferme (2 jours)

- ▶ **Dates :** 2 et 16 décembre 2019
- ▶ **Lieu :** En fonction des stagiaires
- ▶ **Intervenants :** Dominique Sinner (accompagnatrice aux changements professionnels), Cyrille Deregnacourt (conseiller MSA), Eliane Pieroni (juriste) et les animateurs ADDEARG
- ▶ **Coût estimé sur votre enveloppe VIVEA :** 448€
- ▶ **Pré-requis :** avoir le projet de transmettre sa ferme, précis ou non

- Intervenants spécialisés
- Etablir un calendrier des démarches
- Echanges avec les autres participants pour mûrir son projet de transmission



Objectif : Préparer la transmission de votre ferme pour plus de sérénité

Transmettre sa ferme, c'est transmettre un morceau de sa vie. Anticiper sa transmission permet de préciser son projet, ses objectifs pour être plus serein dans cette étape de vie.

Vous identifierez d'abord les valeurs qui sont attachées à votre ferme et les enjeux personnels liés à la transmission : quels sont les critères négociables et non négociables dans votre projet de transmission ? Nous aborderons les besoins post transmission avec vos droits retraite, et les solutions liées à la transmission du patrimoine. Une transmission, c'est aussi une nouvelle vie : Vous définirez votre projet post transmission. Pour finir, nous établirons un plan d'action pour concrétiser votre projet.



SE FORMER **PAR L'ÉCHANGE TECHNIQUE ENTRE PAIRS**

Parce qu'une fois installé(e), il est parfois difficile de prendre du recul, nous vous proposons ces journées d'échanges techniques avant-tout destinées aux jeunes installés désireux de pouvoir partager entre paysans pour s'améliorer, expérimenter, se rassurer, s'entraider,...

11

Groupe Maraîchage : analyse de systèmes maraîchers **(2 jours)**

- ▶ **Dates** : 3 octobre et 4 novembre 2019
- ▶ **Lieux** : Chez des paysan(ne)s
- ▶ **Intervenants** : Animateurs ADDEARG
- ▶ **Coût estimé sur votre enveloppe VIVEA** : 364€

Objectif : Identifier les facteurs techniques et organisationnels pour améliorer votre stratégie de développement

- Analyses de situations réelles
- Partage d'expérience
- Echanges entre paysans de pratiques et de conseils

Le maraîchage sur petites surfaces, généralement associé à une vente en circuits courts et parfois à une transformation des produits présente une très grande complexité technique et organisationnelle.

Chaque journée permettra d'analyser le fonctionnement de la ferme visitée (calendrier de production, itinéraires techniques, matériel, organisation production/ commercialisation...), de mettre en lumière les choix stratégiques réalisés par le paysan et les lier à sa situation et ses objectifs personnels et professionnels. Plus qu'une simple visite de ferme, les éléments techniques et organisationnels relevés vous permettront de réfléchir à votre propre stratégie d'évolution.

Le groupe maraîchage formé en 2016 par des jeunes maraîcher(e)s nous a sollicité pour aller plus loin que la formation. Il se structure en 2019 en GIEE (Groupe d'Intérêt Economique et Ecologique).

Cette reconnaissance nationale devrait leur permettre d'expérimenter et de comparer des pratiques innovantes, de mutualiser certains aspects de la production et de la commercialisation. Si vous souhaitez les rejoindre, contactez-nous...





12 Groupe PPAM : analyse de fermes en PPAM (2 jours)

- ▶ **Dates :** 14 octobre et 7 novembre 2019
- ▶ **Lieux :** Chez des paysan(ne)s
- ▶ **Intervenants :** Animateurs ADDEARG
- ▶ **Coût estimé sur votre enveloppe VIVEA :** 364€

Objectif : Identifier les facteurs techniques et organisationnels pour améliorer votre stratégie de développement

Les systèmes de production en PPAM sont souvent complexes car nécessitent de nombreux savoir-faire : la production, la cueillette, les transformations possibles et les différents circuits de commercialisation.

Au démarrage de son activité, pouvoir échanger avec d'autres producteurs apporte donc une réelle richesse pour consolider ou remettre en cause ses propres choix. Cette formation vise à analyser 2 fermes en PPAM afin de mettre en évidence leurs systèmes de production, les forces et faiblesses et leur viabilité économique, sociale et technique. Ainsi, l'analyse d'autres systèmes de production permet de prendre du recul sur vos propres choix et contraintes. Par conséquent, vous pourrez ainsi améliorer votre fonctionnement et clarifier vos objectifs.

- Analyses de situations réelles
- Partage d'expérience
- Echanges entre paysans de pratiques et de conseils

13 Groupe Apiculture: analyse de systèmes apicoles (2 jours)

- ▶ **Dates :** 30 septembre, 7 octobre 2019
- ▶ **Lieu :** Chez des paysan(ne)s
- ▶ **Intervenant :** Animateurs ADDEARG
- ▶ **Coût estimé sur votre enveloppe VIVEA :** 364€

Objectif : Identifier les facteurs techniques et organisationnels pour améliorer votre stratégie de développement

Face à un environnement de plus en plus hostile, être apiculteur aujourd'hui requiert une grande maîtrise des risques sanitaires, climatiques et autres menaces extérieures pour limiter la mortalité des colonies et ainsi pouvoir vivre de son activité.

Pouvoir échanger avec d'autres producteurs, surtout au démarrage de son activité, apporte donc une réelle richesse pour consolider ou remettre en cause vos choix techniques. Cette formation vise à analyser 2 fermes apicoles afin de mettre en évidence leur système de production, les forces et faiblesses ainsi que leur viabilité économique, sociale et technique. L'analyse d'autres systèmes de production permet de prendre du recul sur vos propres choix et par conséquent améliorer votre fonctionnement et tout en clarifiant vos objectifs.

- Analyse de situations réelles
- Partage d'expérience
- Echanges entre paysans de pratiques et de conseils



S'ORGANISER POUR ETRE PLUS SEREIN

14 S'installer à plusieurs : quelle forme choisir et comment bien travailler ensemble? (2 jours + 1 jour pour un point d'étape)

- ▶ **Dates :** 5 et 6 décembre 2019 + point d'étape le 9 mars 2020
- ▶ **Lieu :** Saint-Géniès de Malgoirès
- ▶ **Intervenantes :** formatrice à l'AFOCG TV 34
- ▶ **Coût estimé sur votre enveloppe VIVEA :** 546€
- ▶ **Pré-requis :** Etre sur le point de démarrer un collectif
Présence de tous les futurs associés demandée



- Points sur les formes sociétaires
- Travail personnel et en groupe pour choisir en fonction de vos besoins
- outils simples pour mieux communiquer

Objectif : Choisir votre forme d'installation collective et définir vos règles de fonctionnement entre associés

Vous souhaitez vous installer avec votre conjoint(e) ? Entre amis ? En famille ? S'installer à plusieurs peut permettre de mutualiser les moyens humains et financiers, de multiplier les idées et les compétences, de se sentir moins isolé... Mais il est important de choisir la forme juridique la plus adaptée et de ne pas oublier la dimension humaine ! En effet, cela demande avant tout de partager des valeurs, d'avoir des objectifs communs et les relations entre les participants sont souvent la clé de réussite, comme la principale source d'échec.

Dans un premier temps, les formes d'installation collective seront présentées pour déterminer celle qui correspond le mieux à vos besoins. Vous définirez ensuite vos objectifs, motivations et valeurs pour créer un collectif et les confronterez avec votre ou vos partenaires. Puis, parce que s'installer à plusieurs ce n'est pas que travailler ensemble, vous définirez entre futur(e)s associé(e)s vos propres règles de fonctionnement : qui fait quoi ? Comment est partagé le revenu, temps de travail, les responsabilités ? Comment et qui prend les décisions ? ... Un temps sera également dédié aux outils à mettre en place permettant une meilleure communication entre associés pour prévenir d'éventuels conflits.





15 Faire face à un pic de travail : quelles solutions entre entraide, embauche, WOOFing, ...? (1 jour)

- ▶ **Date :** 12 décembre 2019
- ▶ **Lieu :** Saint-Géniès de Malgoirès
- ▶ **Intervenants :** Cyrille Deregnacourt (conseiller MSA)
- ▶ **Coût estimé sur votre enveloppe VIVEA :** 154€

Objectif : Faire appel à de la main d'oeuvre extérieure en toute légalité

• Faire le point sur qui à le droit de travailler avec vous et à quelle condition

• présentation des différents dispositifs d'aide dans le travail



Quand il faut faire face à un pic de travail, ponctuel ou récurrent, les paysans ne connaissent pas toujours la réglementation et les règles à respecter dès lors qu'une personne extérieure vient travailler sur la ferme.

Un premier temps est consacré à vous faire réfléchir sur les périodes ou de la main-d'œuvre est nécessaire : est-ce ponctuel ? Est-ce récurrent chaque année? Comment y faites-vous face ? Qui travaille avec vous ? Puis, il s'agira de clarifier qui a le droit de vous aider à travailler (famille, autre paysan ...), à quelles conditions, les démarches et éventuellement à quel prix. L'objectif est également de mesurer les risques et sanctions pénales en cas de contrôle de la MSA.

16 Démarches et obligations administratives : comment garder le sourire ? (1 jour)

- ▶ **Date :** 24 février 2020
- ▶ **Lieu :** Saint-Géniès de Malgoirès
- ▶ **Intervenants :** Animateurs ADDEARG
- ▶ **Coût estimé sur votre enveloppe VIVEA :** 154€

Objectif : Mieux s'organiser autour des principaux droits et obligations administratives



• Réalisation de vos déclarations en direct

• Calendrier personnalisé

• Echanges pour mieux s'approprier les procédures



Quand on est paysan, l'administratif n'est pas ce que l'on préfère, mais quand on oublie ou fait mal, cela peut avoir des conséquences économiques importantes... Il est donc important de bien s'organiser !

Nous analyserons d'abord les conséquences du choix du statut fiscal et du statut social sur votre revenu et votre organisation. Nous détaillerons les liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières et les principaux crédits d'impôts en agriculture. Nous préciserons toutes les démarches et les déclarations obligatoires : impôts, TVA, DRP ... pour que vous construisiez votre propre calendrier des obligations administratives. Nous ferons également un point sur les nouveautés réglementaires en matière de fiscalité. Enfin, un temps sera consacré à votre déclaration TVA, pour être sûr de ne rien oublier !

→ Venir avec un ordinateur et vos codes internet pour faire vos déclarations

Septembre

- 13** **FETE des 20 ans de l'ADDEARG**
- 17** **Chiffrer votre projet d'installation**
N°2 p.14 - Session 1 : 17, 24 septembre et 1 octobre 2019
- 26** **Premier accueil en collectif**
- 30** **Groupe apiculture : analyse de systèmes apicoles**
N°13 p.23 - 30 septembre et 7 octobre 2019

Octobre

- 3** **Groupe maraîchage : analyse de systèmes maraîchers**
N°11 p.22 - 3 octobre et 4 novembre 2019
- 8** **S'installer paysan : élaborer votre stratégie d'installation**
N°1 p.14 - Session 1 : 8, 10, 15 et 17 octobre 2019
- 14** **Groupe PPAM : analyse de ferme en PPAM**
N°12 p.23 - 14 octobre et 7 novembre 2019
- 18** **Premier accueil en collectif**

Novembre

- 12** **Chiffrer votre projet d'installation**
N°2 p.14 - Session 2 : 12, 19 et 26 novembre 2019
- 18** **Premier accueil en collectif**

Formation AFOCG : piloter sa ferme avec le logiciel de comptabilité ISTEA

N°5 p.18 - Démarrage quand un groupe est constitué en automne 2019 ou janvier 2020

Décembre

- 2** **Anticiper la transmission de votre ferme**
N°10 p.21 - 2 et 16 décembre 2019
- 3** **Eleveur(euse)s: faites le point sur votre saison**
N°9 p.20 - 3, 10 et 17 décembre 2019
- 5** **S'installer à plusieurs : Quelle forme choisir ?**
N°14 p.24 - 5 et 6 décembre 2019 + 9 mars 2020
- 12** **Faire face à un pic de travail: quelles solutions ?**
N°15 p.25 - 12 décembre 2019
- 19** **Premier accueil en collectif**

2019

Janvier

- 9 **Analyse et gestion : piloter votre ferme avec des outils simples**
N°4 p.18 - session 1 : 9, 16 et 23 janvier 2020
- 13 **Apiculteur(trice): faites le point sur votre saison pour progresser**
N°8 p.20 - 13, 20 et 27 janvier 2020
- 14 **Maraîcher(e)s: faites le point sur votre saison pour progresser**
N°6 p.19 - 14, 28 janvier et 4 février 2020
- 21 **PPAMiculteur(trice): faites le point sur votre saison pour progresser**
N°7 p.19 - 21, 30 janvier et 6 février 2020
- 24 **Premier accueil en collectif**
- 31 **Chiffrer votre projet d'installation**
N°2 p14. - Session 3 : 31 janvier, 7 et 28 février 2020

Février

- 3 **Analyse et gestion : piloter votre ferme avec des outils simples**
N°4 p18. - Session 2 : 3, 10 et 17 février 2020
- 18 **Premier accueil en collectif**
- 24 **Démarches et obligations administratives : comment garder le sourire ?**
N°16 p.25 - 24 février 2020
- 25 **S'installer paysan: élaborer votre stratégie d'installation**
N°1 p14. - Session 2 : 25, 27 février, 3 et 5 mars 2020

Mars

- 23 **Mûrir votre projet d'installation en PPAM**
N°3 p15. - Session 4 : 23, 26, 30 mars et 2 avril 2020
- 25 **Premier accueil en collectif**

Avril

- 23 **Chiffrer votre projet d'installation**
N°2 p14. - Session 4 : 23, 30 avril et 5 mai 2020
- 24 **Premier accueil en collectif**

Mai

- 19 **S'installer paysan: élaborer votre stratégie d'installation**
N°1 p14. - Session 3 : 19, 26, 28 mai et 2 juin 2020

Juin

- 23 **Premier accueil en collectif**

Des formations sur mesure:

Vous êtes un groupe ? N'hésitez pas à nous solliciter pour organiser la formation qui vous correspond, n'importe quand dans l'année. Nous y répondrons dans la mesure des délais imposés par VIVEA.

2020

NOTRE RÉSEAU, OU LE NOMBRE FAIT LA FORCE !



L'ARDEAR Occitanie - une structuration régionale

L'ARDEAR Occitanie rassemble les 13 associations départementales ADEAR et Terres-Vivantes de notre région. Elle permet une collaboration étroite entre les départements et contribue à la montée en compétence des administrateurs et des salariés départementaux. L'ARDEAR Occitanie est le principal interlocuteur de la Région Occitanie pour la mise en place des politiques liées à l'installation agricole. Elle a également des actions de plaidoyer en faveur de l'agriculture paysanne et oeuvre avec nos partenaires au sein d'InPACT Occitanie.



La FADEAR - une représentation nationale

Fort de 55 associations départementales et 11 associations régionales, soit 106 salariés pour plus de 7000 porteurs de projet accompagnés, la FADEAR représente le réseau des ADEAR à l'échelle nationale. Elle promeut le développement de l'agriculture paysanne : lobbying, échange de pratiques entre salariés et administrateurs, formations, partenariats nationaux.

www.agriculturepaysanne.org



La Confédération Paysanne - la dynamique syndicale

La Confédération paysanne est, depuis 1987, un acteur majeur du syndicalisme agricole français qui porte des valeurs de solidarité et de partage dans le cadre d'une agriculture paysanne. Elle assure la défense des paysan(ne)s sur le terrain et dans les institutions (Chambre d'agriculture, Safer, CDOA...). Nous travaillons en complémentarité pour l'essor de l'agriculture paysanne.

www.confederationpaysanne.fr



InPACT Occitanie - une fédération pour une agriculture citoyenne et territoriale

Depuis 2012, le pôle InPACT Occitanie rassemble 11 membres qui oeuvrent ensemble vers une agriculture citoyenne, respectueuse de l'environnement, reliée aux dynamiques territoriales et en promouvant le développement de modèles agricoles alternatifs. InPACT Occitanie propose notamment une plate-forme internet rassemblant toutes les formations proposées par ses membres ainsi qu'un espace dédié aux petites annonces (foncier, matériel, travail,...).

www.inpact-occitanie.org

Quelques formations de nos partenaires Gardois

Fédération départementale des CIVAM du Gard

La Fédération Départementale des CIVAM du Gard organise des formations complémentaires des nôtres. Leur programme s'articule autour :

- des pratiques agroécologiques (fertilité des sols, lutte biologique, agroforesterie, biodiversité, agriculture de conservation des sols, biodynamie, traction animale, énergies renouvelables,...);
- de la commercialisation en circuits courts (stratégie, différentes modalités de vente en circuits courts, techniques de vente directe, étude de marché, fixation du prix de vente,...);
- des possibilités de diversification (transformation des produits, cultures de diversification, accueil pédagogique à la ferme, agritourisme);
- des stratégies et techniques de communication.

Retrouvez toutes leurs formations : sur www.civamgard.fr

Pour toute information, contacter Stéphanie Hosford : hosford@civamgard.fr, tel 04 66 77 10 83



Retrouvez toutes les formations des ADEAR sur :

www.jeminstallepaysan.org/formations.php

et toutes celles de l'agriculture alternative en Occitanie sur :

<http://www.inpact-occitanie.org/formations.php>

BULLETIN D'INSCRIPTION/ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel :

• Je suis :

- Cotisant VIVEA (agriculteur(trice), Conjoint(e) Collaborateur(trice), cotisant(e) solidaire...)
- Porteur de projet inscrit dans un parcours PPP (fournir la copie de votre PPP)
- Porteur de projet hors parcours PPP
- Autre : préciser

• Je coche l(es) **accompagnement(s) collectif(s) et/ou formation(s)** auquel(s) je souhaite m'inscrire (page suivante)

• Je m'inscris à :

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Pour les porteurs de projet non inscrits dans un PPP

- ▶ Je m'inscris à accompagnement(s) collectif(s)
- ▶ Je joins le montant total (25€/jour) à l'ordre de l'ADDEARG
- ▶ Je joins le règlement de l'adhésion annuelle à l'ADDEARG le cas échéant

FORMATION

Pour les contributeurs VIVEA +
Pour les porteurs de projet inscrits dans un PPP

- ▶ Je m'inscris à formations
- ▶ je joins autant de chèque(s) de caution de 50€ à l'ordre de l'ADDEARG (non encaissé(s) si présent à la (aux) formation(s)).
- ▶ Je joins le règlement de l'adhésion annuelle à l'ADDEARG le cas échéant

ATTENTION : en cas d'annulation moins de 7 jours avant l'accompagnement collectif ou la formation ou de non présence à l'ensemble des journées, les chèques seront encaissés.

• **J'adhère à l'ADDEARG** obligatoirement si je ne suis pas adhérent(e) de l'année en cours :

Je souhaite adhérer à l'association ADDEARG pour l'année 20

Veuillez trouver ci-joint le paiement de mon adhésion: 15€

- paiement par chèque (à l'ordre de l'ADDEARG)
- paiement en liquide

Fait le : à :

Signature :

L'ADDEARG est une association reconnue d'intérêt général !

Vos dons sont défiscalisés à hauteur de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises !

• Je souhaite également faire un don de : € pour vous soutenir

Cochez l(es) accompagnement(s) collectif(s) auquel(s) vous souhaitez participer :

| N° | Accompagnements collectifs | Cocher |
|----|--|---|
| 1 | S'installer paysan : élaborer votre stratégie d'installation (4 jours) | <input type="checkbox"/> Octobre 2019 <input type="checkbox"/> Février 2020 <input type="checkbox"/> Mai 2020 |
| 2 | Chiffrer votre projet d'installation (3 jours) | <input type="checkbox"/> Septembre 2019 <input type="checkbox"/> Novembre 2019 <input type="checkbox"/> Janvier 2020 <input type="checkbox"/> Avril 2020 |
| 3 | Mûrir votre projet d'installation en PPAM (4 jours) | |

Cochez la(es) formation(s) auxquelles vous souhaitez participer :

| N° | Formations | Cocher |
|----|---|----------------|
| 4 | Analyse et gestion de votre ferme avec des outils simples (3 jours) | |
| 5 | Formation AFOCG: piloter votre ferme avec le logiciel ISTEA | Nous contacter |
| 6 | Maraîcher(e)s: Faîtes le point sur votre saison (3 jours) | |
| 7 | PPAMiculteur(trice)s: Faîtes le point sur votre saison (3 jours) | |
| 8 | Apiculteur(trice)s: Faîtes le point sur votre saison (3 jours) | |
| 9 | Eleveur(euse)s: Faîtes le point sur votre saison (3 jours) | |
| 10 | Anticiper la transmission de votre ferme (2 jours) | |
| 11 | Groupe Maraîchage : Analyse de systèmes maraîchers (3 jours) | |
| 12 | Groupe PPAM : Analyse de systèmes en PPAM (3 jours) | |
| 13 | Groupe Apiculture : Analyse de systèmes apicoles (3 jours) | |
| 14 | S'installer à plusieurs: quelle forme choisir ? (2 jours + 1 jour) | |
| 15 | Faire face à un pic de travail: quelles solutions? (1 jour) | |
| 16 | Démarches et obligations administratives (1 jour) | |

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales des formations

Pour valider mon inscription, je renvoie mon bulletin à :

ADDEARG

26 rue Centrale

30190 St Génès de Malgoirès

Tél. 04 66 63 18 89

Mail: addearg.formation@gmail.com - Site : www.jeminstallepaysan.org/gard

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

Public

Les sessions sont destinées en priorité aux agriculteurs, agricultrices, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et personnes en démarche d'installation. Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point accueil installation.

- ▶ Les autres personnes peuvent prendre contact avec le responsable de formation (Adear Occitanie) ou le responsable de stage (contact indiqué sur la fiche d'inscription : Adear 11, Alodear, Addearg, Adear Occitanie ou Accueil Paysan Aude et P.O.) pour vérifier si leur participation est possible.
- ▶ Des pré-requis sont éventuellement nécessaires (expérience professionnelle, formation antérieure...) et sont précisés dans le descriptif des stages.

Aspects pratiques

- ▶ Les informations définitives concernant le déroulement et les aspects pratiques du stage (dates, horaires, lieux, intervenants, programme détaillé) sont communiquées aux participants au moins 5 jours avant le démarrage de la formation.
- ▶ Certaines personnes apportant un témoignage, certaines dates et certains lieux ne sont pas toujours connus au moment de l'édition du catalogue. Dans tous les cas, des précisions sont apportées dans le programme du stage.
- ▶ Pour répondre aux disponibilités des agriculteurs, les journées démarrent généralement entre 8h30 et 10h et se terminent entre 16h et 18h. Dans certains cas, des horaires spécifiques sont proposés.

Coût des formations

- ▶ La majorité des formations sont gratuites pour les adhérents dans la limite du plafond fixé individuellement par VIVEA (2000€ par an). Le cas échéant, le montant de la participation et les modalités de règlement sont précisés sur le programme du stage. Pour les non-adhérents, l'adhésion est proposée et une participation peut être demandée.
- ▶ Le repas et les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires.

Chèque de caution

- ▶ Un chèque de caution peut être demandé. Contacter le responsable de la formation pour connaître les conditions d'annulation et de restitution du chèque.

Attestation

- ▶ Une attestation de formation est remise à chaque participant à l'issue du stage ainsi qu'une facture acquittée pour les formations payantes.

Annulation

- ▶ En cas de refus d'une formation par VIVEA, elle pourra être annulée ou les conditions financières pourront être changées.
- ▶ Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure une formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant. Dans les cas d'un stage payant, les conditions de rétractation sont précisées dans le contrat de formation.

Réclamation

- ▶ Toute réclamation de stagiaire, portant sur le déroulement ou le contenu d'une formation, doit être formulée par écrit et transmise au responsable de stage ou à l'Adear Occitanie dans un délai de 15 jours après la clôture de la formation. Une réponse sera formulée au pétitionnaire dans un délai de 15 jours.



ADDEARG

26 rue Centrale - 30190 Saint Génès de Malgoirès

Tél. : 04 66 63 18 89

Email: addearg.formation@gmail.com

Site : www.jeminstallepaysan.org/gard

N°organisme de formation : 91 30 0028 03 30



Créée à la fin des années 90 par des paysans soucieux d'ouvrir le monde agricole à ceux qui n'en sont pas issus, l'ADDEARG du Gard défend et accompagne les petites fermes tournées vers l'économie locale et respectueuses de leur environnement.

Nos actions s'articulent autour de valeurs fortes, garantes de la cohérence de notre projet : pour une agriculture paysanne durable et pour une agriculture solidaire.

Installation agricole
Transmission
Suivi de ferme
Accompagnement individuel
Accompagnement collectif
Formations
Appui aux collectivités
Projets collectifs



26 rue Centrale
30190 Saint Génès de Malgoirès
04 66 63 18 89

www.jeminstallepaysan.org/gard
www.facebook.com/addearg30

Responsable des formations : Sarah PEREZ

FINANCEURS

